N° 693 DU MERCREDI 11 DECEMBRE 2019

TOGOMATIN

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

9e sommet des ACP

Une opportunité décisive pour organiser l'accord post-Cotonou

Lundi dernier s'est ouvert à Nairobi au Kenya, le 9e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur,...

PAGE 3

INCLUSION FINANCIERE

Echos des bénéficiaires des produits Fnfi

Témoignages de TEBIE Pawliniyé, bénéficiaire du produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers"

PAGE 2

DEVELOPPEMENT

Indice de développement humain (IDH)

Le Togo se place dans la catégorie des pays à faible IDH selon le PNUD

Un nouveau rapport du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) sur le développement humain indique que l'IDH du Togo est de 0,513. Le Togo se place ainsi dans la catégorie des pays à faible Indice de développement humain. Il se classe au 167ème rang sur 189 pays.

PAGE 5

Festival International Cinéma et Migrations

Le réalisateur togolais Roger Gbekou y prend part

La 16ème édition du Festival international « Cinéma et migrations » s'est ouverte officiellement, le 09 décembre dernier à Agadir au Maroc, en présence de grandes figures...

PAGE 9

Tentative d'insurrection armée

Le gouvernement ne lésinera pas sur les moyens

Comme l'on le sait tous depuis quelques jours, des compatriotes de la diaspora et de l'intérieur du pays organisés en un mouvement appelé « tigre de la révolution » ont voulu mettre à terre les institutions de la République. Ils comptaient ainsi prendre le pouvoir par la voie armée. Malheureusement, ils ont rencontré le général de brigade Yark Damehame et ses éléments sur leur route...

PAGE 3

CHRONIQUE

« 7 milliards en 7 jours », la foi politique de Mgr Kpodzro

7 milliards pour battre campagne pour l'opposition et surtout pour « barrer la route à Faure Gnassingbé ». Voilà le nouveau « défi divin » que se donne l'Archevêque émérite de Lomé, Mgr Philippe Kpodzro en instituant une collecte de fonds baptisée : « fonds Mgr Kpodzro ». A la veille de la présidentielle de 2020, voilà un nostalgique des quêtes abondantes de l'église qui se fourvoie en espérant pouvoir – avec une foi politique dévoyée - collecter 7 milliards en 7 jours. Et au profit de qui ? D'une opposition, qui n'en est plus une – puisqu'il convient de parler des oppositions – dont il a suffi d'une ténébreuse et hideuse affaire de partage de 30 millions de francs CFA pour que son apparent tissu parte en mille morceaux. Eh, oui, il faut bien rafraichir la mémoire au prélat, à moins qu'il ne choisisse subjectivement de passer sous silence, une affaire curieuse, jamais élucidée et jamais soldée...

PAGE 3

CMJN

SOMMAIRE

Etats-Unis/Projet de destitution de Trump
Deux chefs d'accusation retenus, dont abus de pouvoir

P 4

Développement
Le SNU veut mobiliser 72 milliards FCFA en faveur du Togo d'ici à 2023

P 5

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
Une fresque pour célébrer le 71è anniversaire de la déclaration

P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Témoignages de TEBIE Pawliniyé, bénéficiaire du produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers"

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des Produits FNFI", votre journal Togo Matin vous conduit dans la région de la Kara pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de TEBIE Pawliniyé, bénéficiaire du produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" (AJSEF) du FNFI. Ses témoignages démontrent le bonheur d'un trentenaire fier d'avoir gagné le pari de son devenir. Reportage...

La région de la Kara, 420 km au nord de Lomé, enregistre également des milliers de bénéficiaires des différents produits FNFI. Au nombre des bénéficiaires du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" (AJSEF) dans la région, TEBIE Pawliniyé. Dans son usine de fabrication de savon, ce jeune entrepreneur partage avec joie son expérience. « Apres ma formation en fabrication de savons, je manquais cruellement de moyens pour ouvrir un atelier et poursuivre mes activités. C'est ainsi qu'une amie m'a parlé du FNFI et m'a conseillé de me constituer en groupe solidaire avec mes ainés et de me rendre auprès de CEF MF, une institution de microfinance partenaire du FNFI dans la région. Le groupe solidaire de 4 membres formé, après des séances de formation en création de micro entreprises et notamment en gestion de crédit, j'ai obtenu une première tranche de crédit AJSEF d'un montant de 300.000 FCFA. Avec ce montant, j'ai ouvert un mon usine de fabrication de savon antiseptique jaune et du savon liquide", nous confie le jeune homme, la trentaine, avec un large sourire, fier d'avoir gagné le pari de son devenir.

Quand on aborde la question des remboursements du crédit qu'il a reçu, c'est également avec un ton rassurant qu'il nous répond : " J'ai bien compris le message que passe en boucle le FNFI et ses institutions de microfinance partenaires. Le crédit AJSEF est un crédit en deux cycles et l'accès au second cycle est conditionné par le remboursement harmonieux du premier. Je suis en règle dans mes remboursements et très bientôt je finirai et surtout je suis dans l'espoir d'avoir accès au second cycle pour consolider mon entreprise. Quand je parle de consolidation, je parle notamment de la diversification de mes activités. J'entends également investir dans la fabrication d'un autre savon fait à base de beurre de karité. Comme vous le savez, le beurre de karité a une très grande vertu dans nos sociétés africaines traditionnelles."

TEBIE Pawliniyé

Notre interlocuteur est conscient que les bénéfices générés par son activité lui permettent de se prendre et d'assumer les besoins primaires de sa famille.

" Je ne dis pas que j'arrive à dégager des millions de mon activité mais les bénéfices que je génère me permettent au mieux de subvenir aux besoins de ma famille. J'arrive sans trop de difficultés à assurer l'éducation et la santé de ma famille."

En somme, le FNFI est la réponse du Gouvernement, à l'exclusion financière qui touche une partie importante de la population togolaise et notamment les plus pauvres qui sont désormais mis sur la route du développement.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel

TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

CHRONIQUE

… Une affaire, qui, au cœur des événements post août 2017 – rappelons-nous de ces quasi « carnavals brésiliens, versions togolaises » dans les rues de Lomé, en lieu et place des manifestations engagées pour une cause qu'on ne dénonçait que du bout des lèvres - a été pourtant l'une des sources dures de désagrègement et de démembrement de cette « opposition », dans son illusoire et factice union de la période : une ballade de santé pour bien de figures crevées et usées de l'opposition. Elles en en ont fait une occasion de confort pour se rappeler des parties de champagnes et brochettes et autres déjeuners et dîners mondains, à Accra, à Conakry et à Paris. Pourvu que les facilitateurs désignés de la Cédéao – Alpha Condé et Nana Akufo-Addo - les y convient…

Voilà donc des figures politiques qui, au soir des événements post août 2017, n'ont pu se donner des comptes, ni à eux-mêmes, ni aux manifestants et sympathisants qui bravaient le soleil de plomb de Lomé derrière elles, pour ces dessous de tables et autres pots-de-vin perçus, si ce n'est la farouche division qu'ils ont cru bon d'afficher. En défendant pour certains, avoir bien perçu et utilisé la cagnotte de 30 millions, en niant purement et simplement, pour d'autres, n'avoir vu les couleurs de la somme.

En tout cas, il convient de rappeler à Mgr Kpodzro qu'entre la foi politique et l'argent - qui cristallise lui ses attentions et ses intentions, d'homme, non de Dieu, mais d'homme politique, et appelant ainsi des questions éthiques sérieuses, il existe des profondeurs abyssales qui risquent de constituer le cimetière véritable de ses hommes politiques de l'opposition, qu'il croit ainsi soutenir. Les faits sont bien là, ils datent d'hier, aux heures où il était président de la Conférence nationale et ensuite, président du Haut Conseil de la République et ils sont également d'aujourd'hui. L'argent a toujours fait plus de torts que de biens à cette opposition.

Au lieu de prendre séparément ces hommes politiques et de leur enseigner par exemple, « 7 milliards de vertus et de préceptes pour se réconcilier, se rapprocher et fédérer leurs énergies ». Ou encore, les profondeurs vertueuses de cette phrase biblique par exemple, qu'on appelle les béatitudes : « Heureux les pauvres, les doux, les miséricordieux, heureux ceux qui ont soif de justice, heureux les cœurs purs », Kpodzro a préféré leur apprendre à chercher de l'argent, à faire de la politique un business, à « collecter 7 milliards »…Sans doute, la voie divine et sacrée pour achever la division palpable et détestable au sein de ces opposants. Sinon, comment expliquer qu'au lieu de prêcher d'abord pour l'union, si possible une candidature unique – puisque c'est le désir même de ces leaders qui parviennent difficilement à cette équation – l'archevêque opte pour la politique de la charrue avant les bœufs, en prêchant pour l'argent avant l'union ? Alors qu'il est établi et c'est indiscutable que pour mieux diviser l'opposition, il suffit de lui-mettre une cagnotte de billets de banque.

Il revient aussi à cette opposition, opportuniste, qui trouve en ces actions de l'archevêque, un autre moyen de se refaire, après l'occasion ratée d'août 2017, de s'élever. La prêtrise n'est pas la politique. Il faut y croire.

Dieudonné Korolakina

Tentative d'insurrection armée / Arrestation des auteurs

Le gouvernement ne lésinera pas sur les moyens

Comme l'on le sait tous depuis quelques jours, des compatriotes de la diaspora et de l'intérieur du pays organisés en un mouvement appelé « tigre de la révolution » ont voulu mettre à terre les institutions de la République. Ils comptaient ainsi prendre le pouvoir par la voie armée. Malheureusement, ils ont rencontré le général de brigade Yark Damehame et ses éléments sur leur route. Et selon ce dernier, le gouvernement ne lésinera pas sur les moyens pour empêcher toute velléité de rébellion armée.

Le général de brigade Yark Damehame

Comme le dit souvent Fulbert Sassou Atisso, ancien journaliste, aujourd'hui président du parti politique le Togo Autrement et théoricien de la révolution, il y a deux moyens de faire partir un régime. Le premier moyen et légal d'ailleurs est la voie des urnes. Mais il est possible d'aboutir à une révolution. Et pour cela il faut mobiliser les populations. Au Togo, les opposants au régime ont souvent essayé de provoquer la révolution, mais en vain.

Cela a poussé certains observateurs à conclure que « la révolution ne se décrète pas ». Ils n'ont sans doute pas tort. Une analyse des différentes révolutions que l'on a connues en Afrique et ailleurs, montre que les choses sont allées d'elles-mêmes. Personne n'a rien forcé. De plus, il faut que le régime en place soit farouchement désavoué par la population pour que cela arrive. Ce n'est pas le cas au Togo. Les faits le démontrent. Lors de la crise politique du 19 août 2017, l'opposition a massivement mobilisé, mais pas assez pour faire tomber le pouvoir.

En effet, le pouvoir avait aussi ses militants unis derrière lui. Les élections qui ont suivi ont montré qu'Unir garde sa suprématie sur la scène politique togolaise. Pour en revenir à notre théoricien de la révolution, ce dernier pense que pour aboutir à la révolution il faut être prêt à faire des sacrifices, notamment l'ultime. Mais dans notre pays, beaucoup ne semblent pas être dans une telle logique.

C'est peut-être la raison pour laquelle certains ont décidé de prendre les choses en mains en organisant une révolution armée, quitte à perdre leur vie. Ils ont toutefois pris le soin de faire des préparations mystiques qui devraient selon leur croyance les rendre invincibles devant les balles des armes des forces de l'ordre. Ils n'ont pas tardé à comprendre qu'ils se fourvoyaient. Aujourd'hui ils sont entre les mains de la justice et les arrestations se poursuivent. Selon le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Yark Damahame qui rencontrait les diplomates accrédités au Togo en compagnie de son collègue de l'Administration territoriale, Payadowa Boukpessi lundi dernier, ils sont à ce jour 28 personnes arrêtées.

Les enquêtes se poursuivent pour aboutir à d'autres interpellations. Le juge se chargera ensuite de déterminer le degré d'implication de chacun dans cette affaire. Le gouvernement envisage aussi peut-être de mettre la main sur le cerveau de cette affaire qui réside en Belgique. En tout cas, selon le général Yark, le gouvernement ne lésinera pas sur les moyens.

Edem Dadzie

9e sommet des ACP

Une opportunité décisive pour organiser l'accord post-Cotonou

Lundi dernier s'est ouvert à Nairobi au Kenya, le 9e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, le professeur Robert Dussey, par ailleurs négociateur en chef des pays ACP avec l'Union européenne, représente le chef de l'Etat Faure Gnassingbé à ce sommet. C'est une opportunité décisive pour organiser l'accord post-Cotonou.

Une vingtaine de dirigeants participent à ces travaux inscrits sous le thème : « un groupe ACP transformé et engagé en faveur du multilatéralisme ». Pendant deux jours, les participants devront réviser les résultats et les impacts des activités du groupe depuis 2016, faire le point sur la mise en œuvre des engagements pris lors du précédent sommet, à Port Moresby, plancher sur les résultats des négociations en cours. A l'ouverture des travaux, le secrétaire général du groupe ACP, Patrick Gomes a déclaré : « ce

Suite à la page 10

Côte d'Ivoire/Suspension des travaux de la CEI

L'opposition déboutée par la Cour africaine des droits de l'Homme

Les opposants ont demandé à la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples d'exiger une suspension immédiate des travaux de la Commission en cours. Une requête rejetée. Dans une ordonnance du 28 novembre 2019 dernier, dans laquelle la Cour estime cette requête tout simplement injustifiée.

La Commission électorale ivoirienne

Une demande non justifiée. C'est en ces termes que la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples a rejeté la requête des opposants, dans une ordonnance datée du 28 novembre, et rendue publique le week-end dernier.

Ces derniers souhaitaient que la CDHP prenne « des mesures provisoires » afin d'exiger des autorités ivoiriennes qu'elles suspendent sans attendre les travaux d'installation des divers organes de la Commission électorale indépendante. Objectif : laisser à la Cour le temps de juger de l'impartialité de l'instance électorale.

Réunis ce lundi 9 décembre, les représentants de l'État ivoirien enfoncent le clou. « Il aurait fallu que le contracteur fasse la preuve que le maintien de cette loi est de nature à créer une situation irréparable, estime l'avocat et député de la majorité Me Abdoulaye Ben Méité. Et la Cour a estimé que tous les arguments qui ont été avancés ne constituaient, en réalité, que des allégations de nature superfétatoire, puisque cela n'a pas pu atteindre l'objectif qui était visé. »

Dans cette bataille de communication, l'avocat du PDCI, Me Gohoré Émile Suy Bi, a insisté en rappelant dans un courrier que la récente décision de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples n'est pas un jugement définitif sur le fond de l'affaire. À savoir, la légitimité ou non de la nouvelle Commission électorale.

Pour rappel, l'instance d'organisation des différents scrutins a été définitivement recomposée en septembre dernier. Les principaux partis d'opposition - le PDCI et le FPI pro-Gbagbo notamment - et une grande partie de la société civile ont refusé de participer à cette commission, qu'ils jugent inféodée au pouvoir.

T.M.

Angola

Le fils de l'ancien président Dos Santos jugé pour corruption

C'est le premier procès contre un membre de la famille de l'ancien président qui a régné en maître sur ce pays pendant 38 ans. Un fils d'Eduardo Dos Santos jugé par le Tribunal suprême de la capitale angolaise, l'image est inédite. À ses côtés dans le box des accusés, trois complices présumés parmi lesquels l'ex-gouverneur de la banque centrale du pays, Valter Felipe da Silva.

Jose Filomeno dos Santos

Le procès du fils de l'ex-président Eduardo dos Santos s'est ouvert lundi 9 décembre à Luanda. José Filomeno dos Santos, 41 ans, ancien patron du fonds d'investissement souverain angolais et ses 3 complices présumés comparaissent pour « détournement de fonds et blanchiment d'argent ».

La justice leur reproche d'avoir, lorsqu'ils étaient aux affaires, transféré illégalement 500 millions de dollars depuis la banque centrale vers le compte londonien d'une agence du Crédit suisse dans le cadre d'une vaste opération de fraude qui aurait permis de détourner jusqu'à 1,5 milliard de dollars, selon le parquet général.

L'acte d'accusation lu lundi à l'audience les soupçonne d'avoir voulu « s'enrichir personnellement avec l'argent de l'État ». Et explique que cette tentative d'escroquerie aurait été maquillée en un plan qui devait permettre à l'Angola de bénéficier de 35 milliards de dollars de financements.

Fait marquant de cette première audience, l'avocat de l'ex-gouverneur de la banque centrale a créé la surprise en demandant à ce que l'ex-président Jose Eduardo dos Santos soit auditionné comme témoin au cours de ce procès. En expliquant que son client avait agi « par obéissance à sa hiérarchie ». Le juge qui préside les débats ne s'est pas encore prononcé sur cette requête.

L'ex-gouverneur de la Banque centrale et Filomeno dos Santos avaient été nommés à leurs postes par l'ex-président puis limogés par le nouveau Joao Lourenço, qui, depuis sa prise de fonction, a évincé la plupart des proches de son prédécesseur placés à la tête des institutions financières et de grandes entreprises du pays, au nom de la lutte contre la corruption.

Symbole de ce nettoyage, la demi-sœur de José Filomeno dos Santos, Isabel, a été évincée en novembre 2017 du poste de PDG de la compagnie pétrolière nationale, la Sonangol. Présentée comme la femme la plus riche d'Afrique, elle fait elle aussi l'objet d'une enquête pour détournement de fonds.

T.M. et Rfi.fr

Etats-Unis/Projet de destitution de Trump

Deux chefs d'accusation retenus, dont abus de pouvoir

Ce mardi 10 décembre, les parlementaires démocrates ont dévoilé les chefs d'accusation retenus contre le président américain : abus de pouvoir et obstruction à la bonne marche du Congrès. La Chambre des représentants se prononcera en séance plénière la semaine prochaine.

Les démocrates ont dévoilé, lors d'une conférence de presse, les deux articles retenus contre Donald Trump dans le cadre de la procédure de destitution : l'abus du pouvoir en sollicitant une intervention ukrainienne et l'obstruction aux travaux du Congrès en refusant de répondre à ses assignations.

« Personne, pas même le président, n'est au-dessus de la loi », a déclaré Jerrold Nadler, président de la commission des Affaires judiciaires de la Chambre des représentants. « Nous sommes ici aujourd'hui car l'abus par le président de ses pouvoirs ne nous a laissé aucune autre alternative », a ajouté Adam Schiff, le chef de la commission du Renseignement, qui a mené plus de deux mois d'enquête sur l'affaire ukrainienne.

Sur l'intervention ukrainienne, Jerrold Nadler précise que le président américain « a porté atteinte à la sécurité nationale, a affaibli l'intégrité des élections et violé son serment fait au peuple américain ».

Pour le second chef d'accusation, l'obstruction à la bonne marche du Congrès, le président de la commission des Affaires judiciaires de la Chambre des représentants estime que Donald Trump « a montré un mépris catégorique, aveugle et sans précédent à l'égard de l'enquête ».

Donald Trump

Une fois que ces chefs d'accusation seront adoptés en séance plénière la semaine prochaine, Donald Trump deviendra le troisième président de l'histoire à être mis en accusation au Congrès. Ceci ne fait désormais pas de doute puisque la Chambre des représentants est à majorité démocrate.

Le Sénat, à majorité républicaine, sera ensuite chargé d'organiser un procès, susceptible de s'ouvrir en janvier 2020. Contrôlé par les républicains, il devrait selon toute vraisemblance ne pas voter cette destitution.

Dès l'annonce de ces chefs d'inculpation, le président américain a réagi sur Twitter, évoquant des « accusations ridicules ».

Rfi.fr

Indice de développement humain (IDH)

Le Togo se place dans la catégorie des pays à faible IDH selon le PNUD

Un nouveau rapport du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) sur le développement humain indique que l'IDH du Togo est de 0,513. Le Togo se place ainsi dans la catégorie des pays à faible Indice de développement humain. Il se classe au 167ème rang sur 189 pays.

Des conducteurs de taxi moto à Lomé

Selon le Pnud, le niveau d'IDH du Togo est supérieur à l'indice moyen de développement humain des pays à faible niveau de développement humain (0,507) et inférieur à l'indice moyen de développement humain des pays de l'Afrique subsaharienne (0,541).

« Une analyse sur l'évolution du Togo en matière de développement humain entre 1990 et 2018, révèle que le Togo a réalisé un gain de 26,6% en passant de 0,405 à 0,513. L'espérance de vie à la naissance au Togo s'est accrue de 4,9 années sur la même période. Le nombre moyen d'années de scolarité a augmenté de 2 ans et le nombre d'années d'études prévu s'est accru de 5 ans. Le PIB par tête a augmenté de 22,4% entre 1990 et 2018 », indique le programme.

Des inégalités

L'IDH ajusté aux inégalités s'établit à 0,350, soit une perte de 31,1 % du développement humain due aux fortes inégalités en matière de revenu, d'éducation et d'espérance de vie.

En 2018, la valeur de l'IDH des femmes du pays est de 0,459, alors que celle des hommes est de 0,561. De ce fait, l'Indice de développement du genre du pays est de 0,818.

La valeur de l'Indice de l'Inégalité de genre pour le Togo s'établit à 0,566. Cela a permis au pays d'être classé 140 sur 162 pays en 2018. « Au Togo, 17,6% des sièges au Parlement sont détenus par des femmes, et 27,6% des adultes femmes ont atteint le niveau d'éducation secondaire comparé à 54% pour les hommes adultes. La participation des femmes au marché du travail est de 76,1% comparé à 79,3% pour les hommes », ajoute le Pnud.

Le taux de pauvreté multidimensionnel du Togo est de 21,8% et l'intensité de la pauvreté 51,6%.

En général, le rapport du Pnud relève les progrès « considérables » réalisés par les pays africains en matière de développement humain, en particulier dans les domaines de l'enseignement primaire et de la santé. « Mais ces avancées s'accompagnent d'une nouvelle génération d'inégalités qui, si rien n'est fait, risquent de compromettre les progrès à venir et d'entraver le rattrapage de ceux qui sont déjà en retard », précise-t-il.

Ces dernières années, le continent a fait des progrès en ce qui concerne le développement humain. L'Afrique connaît l'une des améliorations les plus significatives en matière de développement humain, note le rapport. Entre 1990 et 2018, l'espérance de vie a augmenté de plus de 11 ans sur le continent.

Les Seychelles sont le seul pays africain qui est passé dans le groupe des pays à développement humain très élevé, pour la première fois en 2019. Quatre pays à savoir l'Afrique du Sud, le Botswana, le Gabon et Maurice font désormais partie du groupe des pays à développement humain élevé. Douze pays notamment l'Angola, le Cap-Vert, le Cameroun, le Congo, Eswatini, le Ghana, la Guinée équatoriale, le Kenya, la Namibie, São Tomé-et-Príncipe, la Zambie et le Zimbabwe sont dans le groupe des pays à développement humain moyen.

Le Botswana a également droit à la plus forte progression de la région dans le classement IDH entre 2013 et 2018, remontant de 11 places, note le Pnud.

Félix Tagba

Développement

Le SNU veut mobiliser 72 milliards FCFA en faveur du Togo d'ici à 2023

Le Système des Nations unies (SNU) et le gouvernement togolais ont signé lundi 9 décembre un nouveau cadre de coopération. Ce nouveau cadre couvre la période 2019-2023 et devrait permettre à 13 organisations de l'Onu de mobiliser 72 milliards FCFA pour le Togo. L'objectif est de soutenir le développement du pays.

Les documents du nouveau cadre ont été paraphés par la ministre de la Planification du développement et de la Coopération, Demba Tignokpa et le Coordonnateur du Système des Nations unies au Togo, Damien Mama.

« Le Togo affiche de grandes ambitions et ce cadre de coopération constitue l'offre du Système des Nations unies pour accompagner le pays dans la réalisation des Objectifs du développement durable, tout en veillant à ne laisser personne de côté », a réitéré Damien Mama lors de cette rencontre.

Le cadre de coopération de développement noué entre le gouvernement togolais et les agences onusiennes définit la stratégie d'action de l'ensemble du système onusien au Togo pour les cinq prochaines années.

Il cible quatre domaines prioritaires à savoir, l'amélioration de l'employabilité et du potentiel entrepreneurial des jeunes et femmes afin de favoriser l'accès à un emploi décent, le renforcement de l'accès des populations à un cadre de vie décent et aux ressources durables, l'amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et de qualité et le renforcement des institutions publiques pour leur permettre de délivrer des services de qualité et assurer la cohésion sociale.

Avec Afreepress.info

Damien Mama (à gauche) et Demba Tignokpa

Cinquième producteur mondial de phosphates

Le Togo veut faire de son secteur minier, le moteur de son développement

Conformément à la vision du gouvernement togolais de faire du Togo, un pays émergent en 2030, le secteur minier est inscrit dans le Plan national de développement (2018-2022), comme l'un des axes prioritaires devant impulser la croissance économique pour atteindre cet objectif. Pour mettre en œuvre le Projet de développement et de gouvernance minière (PDGM), il est prévu l'élaboration d'une stratégie compréhensive du secteur minier. C'est dans ce cadre que l'étude stratégique du secteur minier au Togo (Phase 2), a été lancée en mars 2019 à Lomé, au cours d'un atelier regroupant une cinquantaine d'acteurs venus de l'administration publique, de l'Université de Lomé, de la société civile, des exploitants miniers et autres structures. De quoi accentuer les actions pour polir le secteur des mines.

Opter pour un projet de développement et de gouvernance minière

Marc Ably-Bidamon, ministre togolais des Mines et des Energies

En vigueur depuis le 03 mars 2016, le projet de développement et de gouvernance minière (PDGM), a été officiellement lancé à Lomé. Financé à hauteur de 13,4 millions d'euros, soit plus de 8 milliards 450 millions de francs CFA par la Banque mondiale, ce projet entend contribuer à attirer davantage d'investisseurs en augmentant la connaissance géologique des ressources souterraines du Togo. Le PDGM a pour objectif principal de rationaliser les principales structures institutionnelles du secteur des industries extractives, afin de renforcer leur efficience de manière à garantir une gestion plus efficace du secteur. "Nous voudrions aider à promouvoir une meilleure gouvernance, transparence, et efficacité du secteur industriel et soutenir une meilleure gestion des aspects environnementaux, du développement social et économique découlant des activités du secteur", a expliqué Assoumatine Aïssah-Sartchi, directeur de cabinet du ministère des Mines et des Energies. En ce moment où le secteur minier subit la chute des cours mondiaux des matières premières, le nouveau projet va accompagner les structures étatiques à surmonter les défis associés à la contraction du marché. Cela affecte directement le rendement de la Société nationale des phosphates du Togo (SNPT) qui devra s'adapter à un environnement moins avenant.

Dans cet ordre d'idées, le PDGM prévoit un audit environnemental de la SNPT afin de faire l'état des lieux et établir un dialogue entre les communautés affectées et l'administration nationale. Au même moment le projet prévoit d'appuyer la redynamisation de l'exploitation efficiente des nouvelles ressources, telles que les phosphates carbonatés, le marbre, le fer ainsi que d'autres ressources minières. Le projet a une durée d'exécution de 5 ans. Il est financé par la Banque mondiale. "Le lancement du PDGM témoigne de l'engagement du Groupe de la Banque mondiale à accompagner la République togolaise dans la mise en œuvre de sa stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi", avait indiqué Godwill Tange, représentant-résident par intérim de la Banque mondiale au Togo.

Source: togobreakingnews

S'activer dans la promotion du secteur minier togolais

Le Togo a participé, en Afrique du Sud, à une exposition dédiée aux mines. Venus de tous horizons, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la promotion du secteur minier auprès des investisseurs. La participation du Togo à cette exposition a pour objectif d'assurer une bonne promotion du secteur minier togolais par l'animation d'un stand d'exposition.

Les principaux objectifs du Togo en participant à ce rendez-vous, sont de communiquer sur le salon minier du Togo et de rencontrer des éventuels organisateurs de ces événements. Le ministère en charge des Mines a été représenté par le conseiller en Mines du ministre, Bandifoh Ouro Akondo ; le directeur du Développement et Contrôle minier, Kossi Adjehoun ; le directeur des Recherches géologiques et minières, Kpirgbène Wanda ; le chef division du laboratoire minier, Douti Ardjoume Songré et le spécialiste en gestion financière du PDGM, Morouh Abalo Bassin. Soulignons que les partenaires de cette exposition sont la Banque mondiale à travers le PDGM, les organisateurs de Mining Indaba, l'IGF et le gouvernement canadien à travers Franco Mine.

Satisfaire les besoins de la population de l'espace minier

Les participants à la session de formation sur la gouvernance minière

« De véritables mesures seront prises pour assouvir les besoins de la population du canton d'Agbélouvé », tels sont les propos de Banimpo Gbengbertane, directeur de cabinet du ministère en charge des Mines, après une rencontre avec les entreprises de carrières qui occupent l'espace de cette localité. Rencontre qui a eu lieu le 10 janvier dernier, au cabinet dudit ministère, sur instruction du ministre des Mines et des Energies, Marc Ably- Bidamon. Les entreprises sont tombées d'accord pour continuer à œuvrer aux

côtés du gouvernement en apportant leur contribution dans la construction des infrastructures.

Les attentes de la population sont légion et fondamentales et nous devons être à son écoute afin de satisfaire un tant soit peu ces besoins qui participent en même temps à la construction de notre pays, a souligné le directeur de cabinet, lors de cette rencontre. La population a d'autres besoins : la construction de caniveaux, le rechargement des rues, la construction des appâtâmes communautaires, le reprofilage des rues, le reboisement. Assisté par le conseiller en Mines du ministre, Ouro Akondo Bandifoh et le DG des Mines, Marcel Sogle, le directeur de cabinet et les responsables des entreprises concernées, au cours de cette rencontre, sont tombés d'accord pour faire au préalable une étude prospective des besoins et des lieux afin d'amorcer d'ici peu des travaux. Cette étude va leur permettre de quantifier les besoins et d'évaluer les coûts afin de passer à la réalisation concrète des travaux.

Cellule de communication des Mines et des Energies

Photo de famille après l'étude stratégique du secteur minier

Une étude stratégique du secteur minier

Un chantier d'exploitation des mines

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PDGM, il est prévu l'élaboration d'une stratégie compréhensive du secteur minier, afin d'évaluer les contraintes institutionnelles et organisationnelles des agences liées au secteur minier, pour assurer le développement durable des opérations minières, de même que l'optimisation des bénéfices apportées à l'économie. Conduite par le Cabinet Sofreco, cette étude a été retenue comme une action préalable à l'appui budgétaire attendu de la Banque mondiale, au titre de l'exercice 2019 et cette action devrait être réalisée au plus tard fin juin 2019, parallèlement à la politique minière. Il est prévu dans le cadre de la seconde phase de l'élaboration de cette stratégie, un atelier de lancement des activités, afin d'informer les parties prenantes des résultats de la première phase et les actions à mener dans la deuxième phase. Les activités de cet atelier se rapportent à l'évaluation des Institutions. Il s'agit entre autres, d'informer les parties prenantes sur les résultats des travaux de la phase de diagnostic et de discuter des résultats du rapport initial, notamment en ce qui concerne la vision stratégique ; de valider la démarche proposée par le consultant Mohammed El Hakkaoui pour entreprendre l'évaluation des Institutions minières et des autres organes concernés par le secteur minier ; de réajuster éventuellement la méthodologie préconisée dans le rapport initial à la lumière des interventions des diverses parties concernées lors des travaux de l'atelier.

Selon le coordonnateur du PDGM, Boukari Ayessaki, l'élaboration de la stratégie du secteur minier au Togo est une action prioritaire pour le PDGM et devrait se réaliser au plus tard en fin juin 2019, « concomitamment avec la politique minière dont le draft du document est déjà rédigé et fera objet de validation la semaine prochaine ». De son côté, le directeur de cabinet du ministère des Mines et des Energies, Banimpo Gbengbertane, a estimé que cet atelier est très « important, car il va amorcer la remise sur de nouveaux rails du secteur minier togolais, qui, malgré les nombreux gisements qu'il contient, demeure aujourd'hui insuffisamment exploité ».

Source: atlanticinfos

La gouvernance minière, une priorité

Des agents du secteur minier plus précisément de la société nouvelle des phosphates du Togo et de l'Office togolais des recettes (OTR) étaient en formation en octobre 2018, à Notsè. Une formation initiée par le ministère des Mines et des Energies et placée sous le thème : accroissement des capacités de production du personnel des industries minières. Financé par le groupe de la banque mondiale, le secteur minier est une composante essentielle du développement économique du Togo et constitue donc selon le ministère des mines et de l'énergie, un domaine prioritaire d'appui politique du gouvernement. Un secteur dans lequel la société nouvelle des phosphates du Togo SNPT occupe une place importante et dont les agents sont ici formés. Ils ont eu les outils nécessaires pour améliorer leurs productions qui doivent désormais être conforme aux normes. Cette formation la deuxième du genre » est une partie du projet de développement et de gouvernance minière initié par le ministère des mines et de l'énergie. La 3è partie de cette série de formation va porter sur le leadership et le management axé sur les résultats et les performances.

Le Togo possède du marbre, des attapulgites, du manganèse, du calcaire, du fer, de la tourbe, mais surtout un très important gisement de phosphates qui représente plus de 40 % des recettes d'exportation. Le Togo est d'ailleurs le cinquième producteur mondial de phosphates. L'extraction est effectuée à ciel ouvert dans les mines de Hahoté et d'Akoumape. L'usine de traitement est située à Kpémé, près d'un important quai d'embarquement (1 200 mètres de long), et dispose d'une capacité de production de 3,4 millions de tonnes par an. Les pouvoirs publics togolais ont créé la Société nouvelle des phosphates du Togo, dont l'ambition est de porter la production à 2 millions 500 000 tonnes par an la production (contre 695 150 tonnes en 2010 d'après la Bceao).

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé du 09 au 17 /12/ 2019

JEANNE D'ARC	MAROX	22220801
STE RITA	DOULASSAMÉ	22209016
ECLAIR	BÈ AHLIGO	22227511
OCEANE	RUE OCAM	22226277
TULIPE	BÈ	22210722
ADJOLOLO	58, RUE FRANZ	22210513
BON SECOURS	CASSABLANCA	22457674
PATIENCE	TOKOIN GBADAGO	22216094
ISIS	NUKAFU GAPKPOTO	70448387
YEMBLA	258, AV. AKÉÏ	22267651
FRATERNITE	HEDZRANAWÉ	22268155
CITRUS	ATTIÉGOU	70445924
N. DAME	HEDZRANAWOE	96329751
SANTA MADONNA	KÉGUÉ	70010303
MISERICORDE	BEKPOTA	23384762
LE PROGRES	ZORROBAR	22358655
ADIDOGOME	ADIDOGOMÉ	22505485
SILOE	ATIGANGOMÉ	90802639
ACTUELLE	SAGBADO	22 51 11 72
MAGNIFICAT	SAGBADO	7 0 44 51 59
DU POINT E	DJIDJOLÉ	22519171
CONFIANCE	FACE GTA	22424381
LE GALIE	NADIDOADIN	22517171
VOLONTAS DEÏ	AVÉDJI	70422360
VITAFLORE	VAKPOSITO	70402286
MAINA	AVÉDJI	70436534
ST MICHEL	AGOENYIVÉ	22517022
ST ESPRIT	AGOÈNYIVÉ	70402906
APOU ANTOINE	AGOÈ	22191215
DIVINA GRACIA	AGOÈFIOVI	93839100
EXCELLENCE	AGOE	22517787
ZONGO	TOGBLEKOPÉ	70452316
SANGUERA	SANGUERA	70428080
HYGEA	BAGUIDA	99273636
LE DESTIN	BAGUIDA	70 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Blague

"Un monsieur rend visite à son ami, il arrive tard dans la nuit, son ami lui dit: Soit tu dors sur le divan, soit tu dors avec Bébé.

Il réfléchit et se dit : les bébés font pipi au lit et des fois pleurent la nuit , il dit :Non je dors sur le divan.

Le lendemain une très belle jeune fille sort de la chambre et le salue : Bonjour Mr. je suis Béatrice (la bonne de la maison) mais tout le monde m'appelle Bébé ici, et vous ?

Il regarde la fille et dit :Appelle moi simplement idiot."

Photos du jour

Commentez les photos ci-dessus

Le sens du MARIAGE

C'est un mot composé de deux autres mots : MARI + AGE.

La réussite d'un mariage dépend fondamentalement de l'âge c'est-à-dire du niveau de maturité du futur marié.

En effet, le mariage n'est pas une affaire pour les bébés, ni les jeunes hommes, ni pour les personnes âgées mais uniquement pour les personnes matures.

Le niveau de maturité de l'homme est la clé fondamentale de la réussite d'un mari+age.

Un mari immature entraîne un mariage immature avec beaucoup d'enfantillage tels que :

1/ Les disputes

Avez-vous remarqué que très souvent les enfants se disputent pour tout et rien? C'est leur spécialité.

Faites un tour dans une garderie ou prenez des enfants chez vous pour une journée, vous comprendrez

Méditation

Cinq chefs de village se lancent les défis au bord d'un fleuve.

Le premier tombe dans l'eau avec tout ses vêtements, il nage pendant 30min et ressort sans être mouillé.
Le deuxième court sur l'eau jusqu'à soulever la poussière.
Le troisième fait sucrer toute l'eau du fleuve avec un morceau de sucre.
Le quatrième allume le feu sous l'eau et fait cuire un bœuf et enfin, le cinquième boit tout l'eau du fleuve et dit qu'il a même encore soif.
S'il vous plaît les amis dites nous parmi ces 5 chefs de village lequel est le plus dangereux et le plus puissant???

Miss Universel/ Zozibini Tunzi

Au-delà de tout, c'est la culture africaine qui gagne

La jeune Zozibini Tunzi, mannequin sud-africain et « Miss Afrique du Sud » 2019 a été sacrée « Miss Univers » 2019, le 08 décembre dernier à Atlanta (Etats-Unis). A l'issue d'une cérémonie axée sur le droit des femmes et leur autonomisation, la jeune femme de 26 ans a émerveillé le jury et le public par son discours.

Zozibini Tunzi

De nos jours, on observe une propagande de « Miss ». Nombreux sont ces domaines qui valorisent la jeune fille à travers le concours « Miss ». « Miss », qui signifie « Jeune fille » est devenue une dénomination donnée aux compétitions qui valorisent les talents de la jeune fille. Ainsi nous avons « Miss Littérature », « Miss Scientifique » ou « Miss Vierge ». Aussi chaque pays a-t-il sa « Miss » à l'instar de « Miss Togo », « Miss Ghana », etc.

« Miss Univers » est la belle des belles des différentes « Miss » des différents pays, soit. Exactement, la Sud-Africaine aux cheveux crépus et peau pigmentée, Zozibini Tunzi, est couronnée « Miss Univers ». Ce n'est peut-être pas la plus belle à ce concours mais, elle a convaincu le jury grâce à son intelligence.

Tunzi a été exceptionnelle et remarquable lors des séances de questions, avec ses réponses qui ont émerveillé tout le monde et discours qui lui a valu des applaudissements. En effet, interrogée sur la chose la plus importante à enseigner aux jeunes filles aujourd'hui, elle a répondu « le leadership ».

« Je pense que la chose la plus importante que nous devrions leur apprendre c'est de devenir leader. C'est quelque chose qui manque aux jeunes filles et aux femmes depuis très longtemps, pas parce que nous n'en voulons pas mais à cause de ce que la société a décrété à propos des femmes. Je pense que nous sommes les êtres les plus puissants du monde et que nous devrions avoir toutes les opportunités. C'est cela que l'on devrait enseigner aux jeunes filles: de prendre leur place dans la société », a répondu Zozibini Tunzi.

Cheveux crépus et naturels, les pigments de sa peau, il n'en faudra pas plus de la part de Zozibini Tunzi, pour attiser le bonheur des partisans d'une promotion des valeurs et de l'identité africaines.

Elle s'est imposée face à ses deux concurrentes finalistes, Miss Porto Rico et Miss Mexique, grâce à son dernier discours. « J'ai grandi dans un monde où une femme comme moi, avec mon type de peau et mon type de cheveux, n'a jamais été considérée comme étant belle. Je pense qu'il est temps que cela change aujourd'hui », a-t-elle avoué.

N.E.

Festival International Cinéma et Migrations

Le réalisateur togolais Roger Gbekou y prend part

La 16ème édition du Festival international « Cinéma et migrations » s'est ouverte officiellement, le 09 décembre dernier à Agadir au Maroc, en présence de grandes figures du 7ème art marocain. Après un refus de l'ambassade du Maroc au Bénin, le réalisateur togolais Komla Roger Gbekou a finalement obtenu son visa pour représenter le Togo au Maroc.

Komla Roger Gbekou

Le réalisateur Komla Roger Gbekou participe à la 16ème édition du Festival Agadir Cinéma et Migrations depuis ce lundi 09 décembre 2019 à Agadir au Maroc. Son troisième court- métrage « Le Champ des oubliés » réalisé en juin 2019, est en lice pour la « sélection officielle » 2019 des Courts Métrages de ce festival.

Le Festival Agadir Cinéma et Migrations est l'un des prestigieux festivals cinématographiques marocains et du monde arabe. L'édition 2019 est prévue du 09 au 14 décembre 2019, soit six (6) jours de manifestation culturelle, à Agadir au Maroc.

Une programmation riche en activités est attendue, lors de cette édition, pour permettre au grand public présent à Agadir et aux habitants des régions avoisinantes de suivre les projections et d'assister à des rencontres, des workshops, des masterclass et des tables rondes, selon l'Association « Initiative culturelle ».

Sont en lice pour cette édition dans le cadre des deux compétitions officielles du festival, neuf longs-métrages et quinze courts-métrages, tous produits entre 2018 et 2019, et dont la plupart étaient projetés pour la première fois au Maroc et dans le continent africain.

A ce festival international, le public aura l'occasion de suivre des films des pays comme la Belgique, la France, le Pays-Bas, le Maroc, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Togo, etc. Par ailleurs, « Le Champ des oubliés » de Komla Roger Gbekou est le seul film togolais au sein de la sélection officielle 2019 des courts-métrages en compétition.

Le film court du Togolais Komla Roger Gbekou, « Le Champ des Oubliés » qui aborde la thématique de l'immigration des jeunes africains sous un aspect assez différent, a raflé des Prix au Festival Clap Ivoire 2019 en Côte d'Ivoire, notamment, le Prix du « Meilleur scénario Canal+ », celui du « Meilleur Son A+ » et enfin le prix de la « Meilleure fiction de l'Uemoa ».

D'origine togolaise, le jeune Komla Roger Gbekou s'impose dans l'arène cinématographique togolaise de par son talent et la qualité de ses œuvres. Il a à son actif plusieurs productions à l'instar des documentaires (Rien Ne Se Perd, Lumière D'espoir, Femmes Brisées), fictions (Viza, PassPort, Le Champ des Oubliés), série Tv (Aya, A l'Hôtel).

La Belgique a été l'invitée d'honneur de cette édition. Créée en 2004, l'Association « l'Initiative culturelle » s'assigne pour objectif principal de promouvoir Agadir et la région Souss-Massa, à travers l'art et la culture à travers ledit festival.

Nadia Edodji

Tennis

Le Togo présent à l'Open de Cotonou

Le sixième acte de l'Open de tennis de Cotonou a débuté ce lundi 09 décembre 2019, au Tennis club de l'amitié (TCA). Pour une semaine de compétition, la délégation des pensionnaires du centre de la Fédération togolaise de tennis (FTT) a fait le déplacement du Bénin, avec 07 représentants.

Prouver le niveau du tennis Togolais, telle est l'objectif de Charles Alipoe-Tchotchodji, Isaak Padio, Jacques Sewavi, Vania Dotse, Valentine Talaki, Shakira Dermane et Grâce Tchamoussa, en lice pour l'Open de tennis de Cotonou. Charles Alipoe-Tchotchodji, l'un des joueurs clés du groupe devra faire mieux qu'au dernier de Dakar. Le jeune tennisman doit donc prouver sa bonne forme. Charles devra confirmer qu'il gagne en expérience. Les autres athlètes de la délégation ne sont pas non plus au Bénin en promenade de santé. Les athlètes de la FTT participent de plus en plus aux tournois sous régionaux ces derniers temps. Vivement que les efforts consentis soient récompensés. Ils sont en tout 23 compatriotes à prendre part au tournoi de Cotonou.

Les athlètes béninois connaissent la valeur des Togolais

Le 23 février 2019 à Lomé, les tennismen togolais et béninois se sont affrontés en match amical. Les matchs ont démarré à 15h30 à cause d'un contre-temps du côté béninois. Pour cette première journée, les rencontres se sont bien déroulées. Les athlètes togolais se sont imposés dans toutes les catégories tant chez les garçons que chez les filles. La première rencontre a opposé le Togolais Isaak Padio au Béninois Mariano Kpodeziaou. L'avantage a tourné en faveur du Togolais. Il l'a emporté (7-6) au Tie-break après un jeu égal de six partout. Le jeune cadet brise avec cette victoire, sa série de défaite contre le Béninois. « J'ai ressenti beaucoup de difficultés. J'avais la pression, surtout avec les fautes que je multipliais. J'avais peur de ne pas pouvoir bien terminer le match. En trois confrontations, c'est la première fois que je gagne

Balle de tennis

Mariano », a confié Isaak Padio.

Dans les catégories minimes et benjamines toujours chez les garçons, Kossi Dogbefu et Xavier Gakpo du Togo ont respectivement gagné Emmanuel Odensi (6-1) et Pâcome Kakpo (4-2). Victoire également Chez les filles togolaises dans toutes les catégories. En effet, la cadette Vania Dotse (Togo) a battu la Béninoise Emiline Honfoga (6-2). Chez les minimes Grâce Tchamoussa du Togo a damé le pion à Rodia Noudogbessi (6-1). Shéla Beouzi du Togo a renversé la Béninoise Idjobo Odensi (4-0). Satisfaite de ces résultats, la Fédération togolaise de tennis (FTT) se dit prête pour le tournoi de Cotonou.

Attipoe Edem Kodjo et Supertennistg

9e sommet des ACP

Une opportunité décisive pour organiser l'accord post-Cotonou

Suite de la page3

sommet est une occasion unique d'obtenir l'accord de principe des dirigeants ACP en faveur de l'accord post-Cotonou, en vue de sa signature début 2020 ». En effet, l'accord de Cotonou a été adopté il y a près de 20 ans et depuis ce moment le monde a connu plusieurs mutations.

Les contextes mondiaux et régionaux (en Europe, en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique) ont beaucoup évolué, tout comme les défis communs d'envergure planétaire à relever et les occasions à saisir. Il est nécessaire de revoir les grands objectifs du partenariat pour les adapter aux nouvelles réalités. L'Union européenne cherche donc à conclure un accord politique complet, fixant un programme moderne fondé sur les feuilles de route pour le développement durable adoptées au niveau international (le programme des Nations

Professeur Robert Dussey

unies à l'horizon 2030, le programme d'action d'Addis-Abeba, l'Accord de Paris, le nouveau consensus de l'UE pour le développement, la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE, etc.).

De leur côté, les ACP voudront un accord qui répond aux attentes actuelles et futures du continent africain. L'Afrique et les Caraïbes sont à la croisée des chemins et n'ont plus le droit à l'erreur. Frappés de plein fouet par la mondialisation, les changements climatiques et le terrorisme, ils doivent faire des choix qui leur permettent de se développer tout en faisant face à ces défis.

Le professeur Robert Dussey et ses homologues des autres pays devront s'y pencher pendant la présente rencontre. Des sujets importants comme la bonne gouvernance, la coopération en matière de paix et de sécurité, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la radicalisation, le changement climatique, la coopération intra-ACP, seront également abordés.

E.D.

Démographie

Présentation et validation du rapport diagnostic du système statistique national

L'Institut national de la statistique et des études démographiques (Inseed), en collaboration avec le ministère de la Planification du développement et de la Coopération ont tenu, hier mardi décembre 2019 à Lomé, l'atelier national de présentation et de validation du rapport diagnostic du système statistique national (SNN). Elaboré par le comité technique du deuxième plan quinquennal de la Stratégie nationale de la statistique (SNDS-II / 2020-2024), quel est le contenu de ce rapport diagnostic ? Quel usage les acteurs concernés et les autorités pourront en faire ?

Présidium de lancement de l'atelier avec Kouassi Koame (2e à gauche)

Les activités statistiques au Togo s'exercent dans un cadre organisé par la loi statistique promulguée le 3 juin 2011. Dans ce sens, le pays a élaboré et mis en œuvre sa première Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS-I) pour la période 2009-2013 conformément aux recommandations de la Charte africaine de la statistique. La mise en œuvre de cette SNDS a permis, entre autres, la disponibilité des statistiques de qualité pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des différentes stratégies de développement notamment le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). La SNDS-I arrivant à terme et à défaut d'une nouvelle SNDS, le plan d'actions actualisé de cette première stratégie a servi au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Scape).

Conformément à la feuille de route adoptée par le Conseil national de la statistique (CNS), le 11 juin 2019, le comité technique de la SNDS-II a élaboré le rapport diagnostic du SSN avec l'appui des consultants nationaux. Le présent atelier national de présentation et de validation du rapport diagnostic du système statistique national (SNN), a porté justement sur l'étude et la validation du rapport par les acteurs, notamment les cadres de l 'Inseed, les représentants des structures et services sectoriels du système statistique national, du Parlement, du secteur privé, de la société civile, des universités ainsi que des partenaires techniques et financiers.

qui regroupe les acteurs du SSN, vise à valider ce rapport avant son adoption par le CNS. « Pour permettre au SSN de répondre efficacement aux différents enjeux de l'heure, notamment le Plan

national de développement (PND) pour la période 2018-2022, l'agenda 2030 relatif aux ODD et l'agenda 2063 de l'Union africaine, il est indispensable de disposer d'une nouvelle SNDS prenant en compte les préoccupations en matière de données statistiques », a expliqué, hier lors de l'atelier de validation, Kouassi Koame, directeur général de l'Inseed. En effet, l'atelier

Contenu du rapport diagnostic du système statistique national

Le rapport est structuré autour de de deux grands axes : processus d'élaboration du rapport diagnostic du SSN (collecte des informations auprès des structures du SSN ; traitement et analyse des informations ; rédaction et validation des rapports diagnostics sectoriels ; élaboration et adoption du rapport diagnostic national) et l'analyse diagnostique du système statistique national (bilan de mise en œuvre de la SNDS 2009-2013 et des plans d'action intérimaires de 2014 à 2018 ; état des lieux du cadre législatif, institutionnel et organisationnel ; capacité du système statistique national ; productions statistiques ; archivage et diffusion des données ; forces, faiblesses, opportunités, menaces et défis ; opportunités et menaces du SSN).

Pour apporter une solution durable aux problèmes du SNN, la SNDS (2020-2024) entend faire œuvrer pour l'amélioration du cadre institutionnel et organisationnel qui devra se traduire par la revue et l'application des textes, une coordination/ collaboration plus efficace, le fonctionnement du CNS et de ses comités sectoriels en vue d'assurer une bonne gouvernance du système statistique national.

La SNDS va également œuvrer pour le renforcement des capacités du SSN en ressources humaines qualifiées, en ressources matérielles et financières en vue d'accroître l'efficacité du système et lui rendre moins dépendant du financement extérieur. L'amélioration de la production statistique avec une meilleure couverture dans tous les domaines tout en utilisant les TIC, en répondant en temps réel aux besoins du PND et des engagements internationaux et par la satisfaction de demandes spécifiques en information statistiques n'est pas du reste.

Au sortir de cet atelier national de validation, le cap sera mis sur la définition de la mission, de la vision et l'élaboration des axes stratégiques ; l'élaboration des plans d'action et la mise en œuvre de la SNDS II.

Attipoe Edem Kodjo

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Une fresque pour célébrer le 71è anniversaire de la déclaration

A l'occasion du 70 è anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) l'année dernière, Amnesty Togo en collaboration avec l'Union européenne a initié un projet de réalisation d'une œuvre d'art au Complexe scolaire islamique de Zongo. Il s'agit d'une fresque murale qui a été inaugurée hier mardi.

Les autorités retirant le voile sur les fresques

Devant des centaines élèves du Complexe scolaire, le corps enseignant, les chefs traditionnels, l'autorité locale (le maire), Le Chargé d'affaire a.i. de la Délégation de l'Union européenne et les Ambassadeurs d'Allemagne et de France ont inauguré cette fresque réalisée par l'artiste plasticien Théo Kukoff avec l'aide des élèves.

Cette activité entre également dans le cadre de la célébration du 71e anniversaire de la DUDH placée cette année sous le thème : « Les jeunes défendent les droits de l'homme »

Le ministre des Droits de l'homme et des relations avec les institutions de la République, Christian Trimua a pris part à l'inauguration de cette fresque. Dans son discours de circonstance, il a souligné l'importance de l'œuvre qui a été réalisée et le message d'égalité mais aussi d'équité des genres qui est transmis aux élèves.

R. Zakari

RIDUTO®
RIZ DU TOGO
1kg,
5 kg,
25 kg,
50 kg
RIDUTO
OTL
RIDUTO
RICE
OF
TOGO
Superior Quality
Naturally perfumed
Product of Togo
Le choix de la qualité et du bon goût
05 BP 328 Lomé –Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com